



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

NOUVELLE CONVENTION TRANSPORTS
URBAIN ENTRE LA VILLE ET LA SEMTAN

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**NOUVELLE CONVENTION TRANSPORTS URBAIN ENTRE LA
VILLE ET LA SEMTAN**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La CAN et la SEMTAN, bénéficiaire du marché de Délégation de Service Public des Transports, ont mis en place un nouveau réseau de transports urbains à compter du 4 juillet 2011.

L'offre de services a été notamment adaptée aux besoins des agents pour leurs déplacements domicile-travail grâce à l'augmentation des fréquences des lignes.

A l'occasion du lancement de ce nouveau réseau, le dispositif tarifaire a été modifié et une nouvelle prestation TAN ENTREPRISE, en remplacement du dispositif TAN FREQUENCE PLUS, est proposée par la CAN à la Ville.

La proposition de convention entre la Ville et la SEMTAN précise les modalités d'agrément, les conditions d'utilisation et les obligations de la Ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention TAN ENTREPRISE
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention TAN ENTREPRISE avec la SEMTAN.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON